

TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux** – 0,5 jour
Définition de la TVA
Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)
Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application** – 0,5 jour
Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)
Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...),

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel ou en classe virtuelle (modalités jointes)
- Vidéo projecteur, paperboard
- Modalités pédagogiques : exercices, support type plan comptable

FORMATEUR

Formation animée par Marie-Antoinette SENDE, spécialiste en gestion d'entreprise, Pour plus de renseignements sur le profil du formateur, contactez le service formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...
- Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire à la fin de la formation

ACCESSIBILITÉ

- La CMA est accessible PMR (Personne à mobilité Réduite)
- Référents Handicaps** : Christel GUSTIN et Fanny TANDONNET
formation@cma-savoie.fr

CGV à consulter sur notre site internet : <https://www.cma-savoie.fr/formations>

Mise à jour le 24 novembre 2020

LES +

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Evaluation satisfaction : 9,4/10

PUBLIC : 12 personnes maximum

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU / DATES

A distance (visio – outil Teams)

- Lundi 12 et mardi 13 avril 2021
- De 9h à 12h30

La Motte Servolex (CMA Savoie)

- Lundi 22 novembre 2021
- De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

TARIF

35 € : Chef d'entreprise non salarié, micro-entrepreneur immatriculé au RM, conjoint collaborateur déclaré (non salarié)
Coût résiduel après prise en charge par le Conseil de la Formation

210 € : Autre public
Possibilité de prise en charge totale ou partielle par votre OPCO. Nous contacter.

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 8 jours avant la date de démarrage de la formation

CONTACT

Service Formation - Fanny TANDONNET
Savoie Technolac - 17 Allée du lac de Tignes 73290 LA MOTTE SERVOLEX
04 79 69 94 32
formation@cma-savoie.fr

N° SIRET : 187 320 015 00030
N° déclaration O.F. : 8273P00873